

James B. COLLINS, *La Bretagne dans l'État royal. Classes sociales, États provinciaux et ordre public de l'édit d'Union à la révolte des Bonnets rouges*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 392 p.

Les traductions en français des ouvrages émanant de l'historiographie anglo-saxonne restent si rares qu'il faut saluer cette parution, même si elle intervient plus de dix ans après la version originale (1994). L'ouvrage de James B. Collins, excellemment traduit par André Rannou et préfacé par Gauthier Aubert et Philippe Hamon, doté d'un précieux index des noms propres et des matières (p. 371-389), est enrichi d'un «supplément bibliographique» (p. 335-338) et de la transcription d'une «table ronde», organisée en 2004 à l'Université de Rennes II, autour des grands thèmes qui traversent l'ouvrage (p. 339-370).

L'introduction présente, avec une force particulière, les enjeux de l'ouvrage. Très problématisée, elle anticipe d'ailleurs sur les conclusions, ce qui rend parfois la lecture un peu malaisée, du moins pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'historiographie de «l'absolutisme» français. Il faut sans doute y revenir après avoir lu l'ensemble du livre. Le premier chapitre dégage quelques constantes de «l'économie bretonne» au XVI^e et au XVII^e siècle. L'auteur adopte ici une typologie classique, opposant «les landes» aux régions côtières. On retiendra d'utiles mises au point, notamment sur «le système de bail typique de la Basse-Bretagne, le domaine congéable» (p. 63), sur le commerce des toiles et du vin, sur les taxations qui pèsent sur cette dernière production. L'auteur distingue finalement sept «groupes socio-économiques qu'on peut de façon approximative appeler "classes"» (p. 80). Au sein des élites, il faut distinguer propriétaires nobles et propriétaires roturiers. La première catégorie est elle-même hétérogène, isolant des familles puissantes, de stature nationale ou internationale comme les Rohan ou les La Trémoille (p. 84-85).

Le chapitre 2, intitulé «la société bretonne», commence par une rapide présentation des structures institutionnelles (États, parlement, chambre des comptes, corps de villes, seigneuries et sieuries). Refusant une «image stéréotypée de la société sédentaire de l'Ancien Régime», l'auteur met au contraire l'accent sur la «mobilité géographique considérable à l'intérieur de la province» (p. 100 et 101). Dans les pages qui suivent, l'auteur revient sur le rôle de creuset joué par le parlement de Rennes, lequel devient cependant «un cercle beaucoup plus fermé» après 1650 (p. 110). Il traite également de la composition de la chambre des comptes de Nantes (p. 111 et suivantes), avant de poser la question des «modèles de domination sociale» (p. 118, et table ronde, p. 339-349).

Le chapitre 3 s'intéresse plus en détail aux «structures institutionnelles de contrôle politique». On signalera surtout la présentation du système financier et fiscal et une analyse détaillée des évolutions de ce der-

nier jusqu'en 1675 (p. 139 et suivantes). James B. Collins peut conclure que «malgré [une] augmentation, pourtant énorme en pourcentage, les niveaux de la fiscalité bretonne n'en demeurent pas moins ridiculement bas par rapport aux taux français. [...] Non seulement les élites bretonnes réussissent à préserver le traitement spécial de leurs tenanciers, mais elles parviennent en outre à se tailler la part du lion dans l'augmentation des recettes fiscales pendant la plus grande partie du XVII^e siècle» (p. 174). Les chapitres 4 et 5 analysent les rapports entre les États de Bretagne et le pouvoir royal entre 1532 et 1626, date de la dernière assemblée annuelle, puis jusqu'en 1675. Particulièrement riches, ces deux chapitres restent cependant de lecture complexe, tant l'auteur multiplie les points de vue variés (politique ou économique), passant d'un sujet à l'autre sans transition ou presque.

Le chapitre 6 examine «le poids de la fiscalité en Bretagne». L'étude passe d'abord par quelques cas particuliers (p. 252 et suivantes). L'auteur peut ensuite dresser le constat suivant : «Les taxes directes et indirectes frappent des couches différentes de la population : les premières touchent les paysans, les secondes pèsent plus lourdement sur les citadins» (p. 268). James B. Collins fait alors un lien avec les révoltes de 1675 : «Dans les villes, surtout à Rennes, l'émeute est déclenchée par une nouvelle taxe royale – le papier timbré – qui frappe l'élite, en particulier la profession juridique. [...] Dans les campagnes, la révolte vise les propriétaires ; les paysans paient relativement peu d'impôts royaux, et ont donc peu de raisons de les dénoncer. [...] Ils souhaitent l'abolition des *champarts*, des corvées [...]» (p. 269). Le chapitre 7 est précisément consacré au «problème de l'ordre». Après avoir présenté une typologie des mécontentements sociaux, l'auteur revient sur les révoltes de 1675 (p. 283-293).

La conclusion, tout aussi stimulante que l'introduction, propose une redéfinition de l'absolutisme, qui s'appuie sur une importante bibliographie, notamment les travaux de William Beik. L'auteur affirme avec force ce paradoxe : «Dans la mesure où la France du XVII^e siècle est une société d'ordres, elle est encore une monarchie féodale. Le roi s'efforce de maintenir l'ordre établi, lequel préserve la position dominante de la noblesse guerrière [...]. Dans la mesure où la France du XVII^e siècle est une société de classes, elle n'est plus une monarchie féodale. L'insistance de l'État sur une hausse de l'imposition directe constitue une attaque qui vise à augmenter sa part du surplus de production de la paysannerie [...]» (p. 303). Ce faisant, comme il est rappelé dans les échanges passionnants qui terminent l'ouvrage, le débat société de classes / société d'ordres, qui a fait les délices de la polémique historiographique, «est toujours assez mal posé : il faut comprendre ensemble les deux réalités» (p. 370). Ce n'est pas la moindre des leçons d'un ouvrage dont on ne peut que recommander la lecture.